



Liste "Joigny, continuons ensemble" Le printemps des événements

Revoilà le printemps. Et avec lui son cortège d'événements et d'animations, dont la richesse et la diversité, associées à celles des manifestations culturelles, font rayonner Joigny à travers tout le département et souvent bien au-delà.

Le bal s'est ouvert dès le 21 février avec le carnaval, dont le point d'orgue a été le brûlage de monsieur Carnaval, poupée de papier et de chiffons réalisée par les enfants du centre de loisirs "Les Aventuriers". Un franc succès, largement relayé dans les media locaux et régionaux. Il s'est poursuivi avec les diverses manifestations organisées dans le cadre de la journée des droits des femmes qui, à Joigny devient une semaine. Nous accordons en effet une importance majeure à l'égalité des droits et des traitements, entre les sexes bien sûr, mais aussi entre les diverses populations qui composent notre ville. Là encore, les media ne s'y sont pas trompés et ont largement couvert les diverses initiatives.

Puis, entre les Rameaux et Pâques, ce fut au tour de la fête foraine, qui a attiré cette année pas moins de 70 manèges et attractions et donné le véritable coup d'envoi de ce printemps des événements. Saluons la compréhension des forains qui ont accepté sans ambages les nécessaires mesures de sécurité qui ont entouré leur manifestation dans un contexte tendu, au moment même où le lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame sacrifiait héroïquement sa vie au nom des mêmes valeurs que celles que nous défendons ici. Nous n'oublions pas de saluer la mémoire des trois autres victimes de la barbarie des attentats de Trèbes et Carcassonne : Jean Mazières, Christian Medves et Hervé Sosna et adressons toute notre compassion solidaire à leurs familles et proches. C'est aussi pour dire non, pour faire savoir aux barbares de tout poil que nous ne les laisserons pas changer notre mode de vie, que nous ne plierons pas, que cette fête foraine s'est tenue dans la joie et sans incident notable. Nous sommes solidaires.

Le dimanche 27 mai se tiendront sous le marché couvert la fête du jeu et le troc livres et, deux jours avant, la fête des voisins, une célébration spontanée du vivre ensemble. Puis, dès le 2 juin, démarrera la saison des apéro-concerts avec, pour célébrer l'entrée dans l'été la fête de la musique, suivie quinze jours plus tard par le festival Chapo Folies et de la longue liste des événements de l'été.

Oui, envers et contre tout, il se passe toujours quelque chose de festif à Joigny !

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Quelques précisions

Lors du dernier conseil municipal, il a été proposé de voter les subventions communales aux associations. Notre groupe a émis un vote positif pour la grande majorité des demandes de subventions : nous considérons que le tissu associatif est capital et qu'il doit être accompagné lorsqu'il promeut l'intérêt général. Néanmoins, nous avons voté contre l'attribution de deux subventions : l'une à l'Association de la Résistance et de la Déportation de l'Yonne (ARDY) et l'autre à l'association culturelle et culturelle des Musulmans de Joigny.

Puisque la presse locale n'a pas cru devoir reprendre les raisons de notre vote négatif, qu'il nous soit permis de vous en faire part dans cette tribune. Concernant l'ARDY : cette association a vocation à gérer le futur musée de la Résistance, qui sera créé pour 1 084 000 €. Si nous ne sommes pas opposés, sur le principe, à l'existence de ce musée, nous souhaitons cependant que la gestion se fasse en totale collaboration avec l'association du groupe Bayard, entité historique de la Résistance à Joigny, qui a créé et gère l'actuel musée. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, l'ARDY, sous l'égide du maire, a totalement évincé le groupe Bayard de son organisation, ce que nous ne pouvons accepter. Quant à l'association culturelle et culturelle des Musulmans, il s'agit d'une association mixte ayant un objet statutaire tant culturel que culturel. Il y a donc un mélange des genres qui n'autorise pas l'attribution de subvention publique. Toutefois, nous espérons qu'une clarification soit opérée dans le futur, avec la création de deux entités séparant le religieux du culturel, ce qui pourrait nous inviter à voter favorablement.

Le groupe de la droite et du centre- [facebook.com/lunionpourlejoivinien](https://www.facebook.com/lunionpourlejoivinien)

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Mort d'un héros français : donnons à une place de Joigny le nom du Colonel Beltrame assassiné par un terroriste

Dans Joigny Infos d'avril 2018, l'équipe municipale qui dirige la ville met en exergue ses réalisations depuis mars 2008. C'est de "bonne guerre" même si cela n'a pas toujours été positif... Mais aujourd'hui il y a plus important : notre pays, donc notre ville, sont confrontés au terrorisme dont le vivier est la délinquance... Aussi Joigny, au travers de ses élus, ne peut plus rester silencieuse, insensible voire indifférente, face aux actes criminels contre nos compatriotes, contre la France et la République. C'est pourquoi je propose de donner le nom du Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame à une place ou à une rue de notre ville. Cet acte honorerait la mémoire du Colonel Beltrame, la ville de Joigny, sa population et ses élus.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe "La France insoumise"

Mai 68, mai 2018. L'anniversaire

Le 1^{er} mai est le jour de la fête internationale des travailleurs.

Plusieurs centaines de manifestants à Joigny le 29 mai 1968 ! L'hôpital cessera la grève le 4 juin. Plusieurs entreprises joviennes restent en grève jusqu'au 10 juin 68. L'histoire continue, les luttes aussi !

isabelleMichaud89@outlook.fr